

Bulletin municipal de la commune de La Touche



Le mot du Maire

L'heure à laquelle je rédige cet édito correspond à celle du bilan de fin d'année.

Une année riche en projets variés, de l'entretien des bâtiments et voirie du domaine communal aux équipements et ressources complémentaires (agrandissement du cimetière, préparation de l'assainissement collectif, urbanisation, amélioration de la sécurité électrique de l'église, mise en développement de la nouvelle ressource en eau potable, ...) conduits non sans difficulté, grâce à la participation financière indispensable et efficace du Conseil Général de la Drôme que je tiens à remercier particulièrement.

Nombre de rendez-vous festifs ou commémoratifs avec les Toscadins n'ont pu se faire sans l'aide concrète des membres du Conseil Municipal dévoués à notre commune, parfois en collaboration avec le Comité des Fêtes.

Nous avons avancé, traçant un axe de développement futur souple et harmonieux afin de préserver l'identité du village et les liens qui unissent nos concitoyens.

Le 10 janvier, à 11 heures, mon équipe et moi-même vous présenterons les traditionnels vœux ; j'espère vous retrouver toujours aussi nombreux autour du verre de l'amitié.

Jean-Jacques GARDE

Sommaire

L'école P. 2

- Ecole Numérique Rurale
- Sécurité devant l'école

Informations générales P. 2

- Immatriculation des véhicules
- Eclairage nocturne de La Touche
- Recensement
- Cimetière
- Elagage
- Ordures ménagères

Nouvelle déchèterie P. 3

Travaux P. 3

- Cimetière
- Eglise
- Chemins

Commémoration P. 4

- Cérémonie du 11 novembre

Festivités P. 4

- Concert de Pierre Vassiliu
- Repas républicain

Appel au civisme P.4

Rappels P.4

- Nos boîtes à lettres
- Divagation des animaux

Remerciements P.4

- Nettoyage du bassin

Etat Civil :

Naissance

- Léa Jean-Chastel

Décès

- M. Maurice Harlay
(famille Harlay Marie-Zenobie et Battezzato Gaëtano)
- Mme Anna Reynaud

L'école

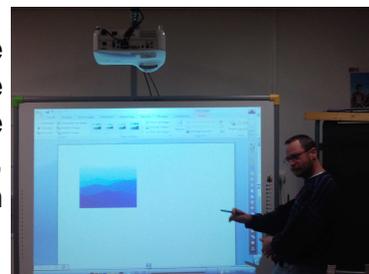
Ecole Numérique Rurale :

Une dotation en matériel informatique a été réalisée pour le RPI.

Des ordinateurs portables compacts et un TBI (tableau blanc interactif) équipent maintenant les classes de cycles 2 et 3. Une subvention de 80 % du montant de l'acquisition nous a été versée par l'Etat. Le reste a été pris en charge par le SIVOS.



Mme Grasset, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Montélimar, a inauguré avec notre maire ce nouveau matériel pédagogique, en présence de Mmes Granier (maire de Rochefort en Valdaine), Rey (adjointe au maire à La Touche) et Duplan (présidente du SIVOS)



Sécurité devant l'école :

Pour des raisons de sécurité, un arrêté municipal interdit l'arrêt devant l'école. Merci de bien vouloir le respecter afin d'assurer une sécurité optimale pour les élèves empruntant la car scolaire.



Informations générales

Immatriculation des véhicules :

Suite à la modification du dispositif, les demandes d'immatriculation peuvent être effectuées dans un garage habilité ou à la préfecture.

La liste des garages est affichée à la mairie.

 AB-234-CD

 AA-555-AA

Eclairage nocturne de La Touche :

Pour le retour d'une vraie nuit, dans le respect des cycles biologiques des toscadins, des animaux, des jardins et des plantes, la lumière artificielle de nos éclairage publics ainsi que de l'église s'absentera de minuit à 5 heures du matin. Seul un lampadaire, dans le centre du village, veillera sur les noctambules.

Cimetière :

Un règlement intérieur du cimetière est en cours d'élaboration.

Il convient à chacun d'entre nous de veiller à l'entretien régulier des concessions dont nous sommes propriétaires, pour le respect du lieu.

Nous vous rappelons que les personnes intéressées sont tout à fait autorisées à ramasser les olives arrivées à maturité.

Élagage :

Par mesure de sécurité, les propriétaires des parcelles jouxtant la voie publique doivent avoir conscience qu'ils seraient responsables d'un éventuel accident dû à l'absence de visibilité ou à la chute intempestive de végétaux en provenant.

Recensement :

Notre secrétaire de mairie, Nicole, passera chez vous entre le 21 janvier et le 20 février 2010 pour le recensement de la population.

Réservez lui le meilleur accueil.



Ordures ménagères :

Le ramassage et le point de collecte vont être modifiés vers la fin de l'année 2010. Vous serez prévenus par un courrier de Montélimar-Sésame.

Pour des raisons budgétaires, et afin de ne pas recourir à une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, un seul point de collecte sera aménagé sur notre commune.

Nouvelle déchèterie : Constantin

Une nouvelle déchèterie a été inaugurée quartier Constantin, sur la route entre Montboucher et La Bâtie Rolland :

horaires :

- Lundi : de 14 à 19h
- Mardi, jeudi, vendredi, samedi : de 9h à 11h45 et 14h à 19h
- Dimanche et mercredi : fermée

N'oubliez pas que, pour accéder à cette déchèterie, vous devez posséder la carte LIBRACCES que vous pouvez retirer en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Travaux

Pour les travaux ci-dessous, nous remercions le Conseil Général de la Drôme pour son aide financière importante, indispensable pour qu'une petite collectivité comme la nôtre puisse réaliser ses objectifs.



Cimetière :

L'agrandissement avance. Le conseil municipal a tenu compte des avis et remarques des habitants qui se sont exprimés lors de la réunion publique de l'été 2008.

Les aménagements intérieurs devraient être terminés dans le courant du 1er trimestre 2010.

Eglise :

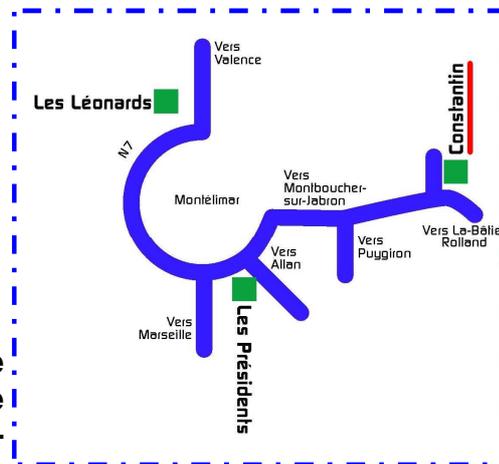
L'électricité a été mise aux normes; un vitrail en-

dommagé a été restauré; restent à réaliser les travaux de sécurité.

Chemins :

Suite aux dégâts d'orage subis au courant de l'été 2008, nos chemins communaux ont bénéficié d'une cure de jouvence.

La réfection du chemin Charpenel, desservant des habitations de Portes en Valdaine a été réalisée à part égale avec notre commune voisine.



Cette superbe ammonite fossilisée a été mise à jour lors des travaux d'agrandissement du cimetière et a malheureusement disparu peu après.

Un arrêté municipal a été pris, limitant la vitesse à 20 km/h sur la portion refaite, dans le but de préserver la qualité du travail effectué par l'entreprise Clément.

Le chemin Cox, celui du Moulin de Bay (chemin du Marson) et celui des Archier ont aussi été repris afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales et la circulation.

Commémoration



Cérémonie du 11 novembre :

Pour la troisième année consécutive, la cérémonie du 11 novembre a été l'occasion de nous remémorer, toutes générations confondues, le sacrifice de nos anciens et de réfléchir à un avenir que nous souhaitons tous sans guerre.

Pour la première fois, les habitants, unis, ont chanté la Marseillaise, dans le symbole de l'unité nationale et de l'amitié avec nos voisins européens. Puis nous nous sommes tous retrouvés autour d'un buffet réalisé par les « petites mains » du conseil municipal et bien entendu bio.

Festivités

Concert de Pierre Vassiliu :



Le 15 juillet, entre 200 et 300 personnes ont eu la chance d'être les spectateurs de ce que Pierre Vassiliu a lui-même annoncé comme son dernier concert.

Nous le remercions d'avoir choisi notre village pour ce dernier tour de chant.

Repas républicain :

A l'initiative du conseil municipal, un repas républicain a été organisé, samedi 18 juillet, par l'association des chasseurs.

Environ 120 convives se sont retrouvés à la cabane des chasseurs pour déguster le sanglier cuit au tournebroche.

Ambiance conviviale et joyeuse.

Appel au civisme



23 août 2009 :
Dur à avaler !!!
QUI va me soulager ?



Pas de place pour moi dans les bennes, mais à la déchèterie oui !

Rappels

Nos boîtes aux lettres :

Pour que la distribution du courrier puisse se faire correctement, la Poste nous a demandé de vous rappeler la nécessité d'indiquer bien lisiblement sur votre boîte aux lettres vos noms et prénoms.

Divagation des animaux

Nous insistons sur la nécessité de ne pas laisser les chiens errer librement, à cause des risques de chute pour les usagers de deux roues, morsures ou peurs infligées aux passants... La responsabilité des propriétaires est engagée en pareilles circonstances.

Remerciements

Nettoyage du bassin :

Nous remercions Jean-Pierre Russier qui a effectué le nettoyage du bassin, ce qui permet aux nombreux randonneurs et cyclistes, entre autres, de mieux apprécier cet équipement.



Pour recevoir votre Tosc@ en couleur, ainsi que d'autres informations émanant de la mairie et des associations, merci de nous communiquer votre adresse mail. (talon à découper et à déposer en Mairie)

M. Mme
Souhaite(nt) recevoir les informations diffusées par la mairie par courrier électronique

Adresse mail :@.....

